

Jean-François Simard
Président de la Commission des Finances publiques
Édifce Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15

Déposé le : 26 novembre 2019

N° : CFP-044

Secrétaire : 

Québec, le 25 novembre 2019

Objet : Projet de loi 37 - Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec

Monsieur le Président,

Nous sommes un conseil d'affaires, fondé en 2015, qui réunit plus de 100 PDGs à travers le Canada, dont 20 au Québec, à la tête d'entreprises technologiques en expansion (scale-up) dans le secteur des technologies propres, de la cyber sécurité, des technologies financières, des technologies en santé et les technologies de l'information et de la communication. La mission du CCI est de faire entendre la voix de ces entrepreneurs dans le cadre du processus d'élaboration des politiques publiques. Tous nos membres sont des créateurs d'emploi, des investisseurs et des philanthropes implantés au Canada.

Les 20 membres du CCI au Québec, c'est un groupe dynamique de dirigeants qui gèrent des sociétés prospères dont le siège est établi au Québec. Ce sont des créateurs de richesse importants pour l'économie provinciale. Ensemble, ils maintiennent près de 6000 emplois bien rémunérés et tous s'associent à l'objectif de bâtir ici au Québec une industrie des technologies qui soit durable et locale, mais également concurrentielle à l'échelle mondiale.

La mission des entrepreneurs du CCI Québec est de faire avancer les recommandations en matière d'orientations politiques de la province, permettant ainsi aux entreprises d'innovation de renforcer leur accès aux talents, aux capitaux et aux clients de manière à solidifier leur présence et leur croissance au Québec mais également à prendre de l'expansion sur le plan international. Ils souhaitent établir un dialogue constructif avec le gouvernement pour faire en sorte que les politiques publiques québécoises en matière d'innovation ne ralentissent pas la croissance économique solide que vit le secteur des technologies au niveau provincial.

Le CCI Québec salue l'initiative du gouvernement de proposer le projet de loi 37 qui jette les bases d'une gestion plus efficace des dépenses publiques tout en reconnaissant l'importance des acquisitions gouvernementales et des infrastructures technologiques dans le développement économique du Québec.

Nous appuyons la création des deux entités mentionnées dans le projet de loi: Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

Permettez-nous de vous présenter quelques observations sur le projet de loi 37 :

- Nous nous réjouissons que ce projet de loi propose de modifier la Loi sur l'administration publique afin de « s'assurer que les organismes publics mettent en place les meilleures pratiques en matière de cybersécurité, notamment par la mise en place de stratégies. »
- Nous saluons l'initiative de regrouper l'ensemble de l'expertise en acquisition gouvernementale au sein d'une même entité, en favorisant la proximité avec la clientèle pour mieux comprendre ses besoins, en rendant obligatoire l'adhésion aux achats regroupés. Nous nous réjouissons donc de lire que le Centre d'acquisitions gouvernementales devienne le seul centre d'offres de services, le seul point d'accès afin de rendre le processus d'appels d'offres plus efficace et rapide, tant pour les fournisseurs que pour le gouvernement.
- Nous proposons également que le gouvernement modernise le processus d'appels d'offres en créant des appels à solutions dans le but d'encourager plus d'entreprises québécoises à collaborer avec le gouvernement. En développant un processus d'appels à solutions, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes de l'industrie, le gouvernement pourra mieux choisir les solutions les plus adéquates qui répondent à ses besoins et ainsi permettre à d'autres joueurs de l'industrie d'offrir des solutions innovantes. Dans la course à l'innovation, les entreprises qui réussissent à fournir des services au gouvernement de leur juridiction ont plus de chance d'obtenir des contrats auprès d'autres gouvernements